

Bannière de procession de société musicale

Origine et contexte historique

Issue d'une première société de musique instrumentale, dite « Société musicale de Sérignan » en place vers 1870, une nouvelle « Société musicale indépendante » est autorisée par arrêté préfectoral du 20 août 1900. Le qualificatif « indépendante » renvoie particulièrement au fait qu'elle renonce à toute subvention de la mairie, ne reconnaît pas d'obligation envers l'église et se compose de membres réputés républicains au contraire de la Société musicale municipale dont les membres sont réputés être réactionnaires.

Datation

2^e moitié du XIX^e siècle.

1870. Modification au second semestre de l'année 1900.

Propriété

Commune de Sérignan

Restitution en 2021 par les soins des Archives départementales de Vaucluse, après une période de conservation en mains privées.

Dimensions

Hauteur : 112 cm.

Largeur à la traverse : 101 cm.

Largeur de du pavillon : 70 cm.

Description

Bannière de tissu terminée par 3 lambrequins, pendue à une traverse de bois à bouterolles de laiton en fer de lance.

La pièce de tissu cannelé rouge est bordée d'un galon doré et frangée de cannetille, doublée d'un bougran couleur puce.

Un cordon tressé de passementerie de cordonnet métal est tendu en avant de la traverse. Il retombe de part et d'autre de la bannière, lesté par un pompon de passementerie orné de cabochons de verre coloré (vert, rouge, violet) sur chatons en laiton.

En haut de la bannière, sous la traverse trois crochets de laitons cousus sur un motif brodé d'application, une étoile entre deux quadrilobes à 4 rayons, servent de suspension à trois médailles.

La face brodée est ornée d'une lyre au centre, deux rinceaux noués remontant en corbeille autour de l'instrument et retombant en chute de part et d'autre.

La lyre est surmontée de l'inscription en arc de cercle « SOCIÉTÉ MUSICALE » complétée en partie basse entre les rinceaux par « DE SÉRIGNAN » au-dessus de « Vaucluse ».

Réalisation du décor, matériaux et technique

- Les lettres sont brodées en guipure de cannetille or
- Motifs de broderie d'application en tissu lamé jaune, paillettes et cabochons de verre coloré (vert, rouge, violet) sur chatons en laiton, perle d'imitation, paillons.
- Contour des motifs d'application en couchure de filé argent riant

Modification et réparations anciennes

Sur la face, l'inscription « l'indépendante », en filé or sur carton, est ajoutée au moment du changement de statuts de la société. La broderie de facture médiocre et irrégulière, provoque des tensions sur la toile, elle traverse en quelques points la doublure de bougran.

La doublure d'origine, encore visible, laissée apparente et rapiécée au niveau des lambrequins, était de taffetas de soie violette. Elle est doublée d'une seconde doublure de bougran couleur puce.

Médailles

1 - Médaille en argent, diamètre : 35 mm

Avers : 3 anges musiciens portant sur la tête une flamme de feu ardent

Au centre sur un podium un chanteur vêtu d'un pagne drapé tenant de la main gauche une partition en forme de phylactère, le bras droit levé, l'index désignant le ciel. De part et d'autre du podium un ange nu, à sa droite un violoniste de face, à sa gauche un flutiste de profil, le pied droit posé sur le podium.

Signée J. Lagrange¹

Revers : 2 branches de laurier nouées à la base en couronne ouverte au sommet

Inscription inférieure : * CENTENAIRE DE SABOLY *

Inscription supérieure : CONCOURS MUSICAL DE MONTEUX

À l'intérieur de la couronne : 2^e DIVISION

I^{er} PRIX

Sur flan : poinçon et marque de la Monnaie de Paris

Marque : ARGENT

Poinçon : abeille (de 1860 à 1879)

Sans date. [1875] 2^e centenaire de Saboly (1614-1675)²

2 - Médaille de bronze doré, à bélière ornée de laurier, diamètre: 60mm

Avers : médaillon cerclé d'un rang de perles, encadré d'une couronne de laurier. Au centre du médaillon, sur fond uni, l'allégorie de la musique jouant de la lyre posée sur une colonne cannelée avec une partition en forme de large phylactère. Aux pieds de la Musique des instruments de musique, cor, tambourin, violon, archet tambour. Figure drapée à l'antique, sur la tête une flamme de feu ardent.

Revers : même disposition.

Dans le médaillon central : inscription périphérique circulaire

* VILLE DE CARPENTRAS *

CONCOURS DE MUSIQUE ET DE FANFARE ORGANISÉ PAR LE CERCLE
MUSICAL, 13 AOÛT 1876

Au centre de la couronne de laurier :

MEDAILLE

COMMÉMORATIVE

¹ Jean Lagrange (Lyon, 6 novembre 1831 - Paris, 28 octobre 1908) — fils de Catherin Lagrange, lui-même graveur, il devient élève de Victor Vibert (1799-1860) à l'École des Beaux-Arts de Lyon et de Jean-Marie Bonnassieux (1810-1892) à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il obtient le premier grand prix de Rome en gravure de médaille et pierre fine en 1860, devant Jules-Clément Chaplain second prix de gravure en médailles.

Fin 1878, il succède à Jean-Auguste Barre, comme graveur de la Monnaie, il le reste jusqu'en 1896.

² voir Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. Centenaire de

Saboly. 25 juillet 1675-1875. II. Séance de Monteux. Carpentras, 1875, in-8°, 32 pages

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64571447>

3 - Médaille en argent avec bélière plate, diamètre : 40 mm

Avers : dans le médaillon délimité par une ligne de boutons, l'écu de la ville de Bollène, couronné de murailles fortifiées, supporté par deux branches de laurier et de chêne nouées en couronne.

Revers : 1 couronne de lauriers nouée à la base

Au centre l'inscription gravée :

FESTIVAL
DE
BOLLÈNE
1876

Sur flan : poinçon et marque de la Monnaie de Paris

Marque : ARGENT

Poinçon : abeille (de 1860 à 1879)

Constat d'état

État de conservation moyen.

Fers de lance, feuilles de laiton disjointes, déformées, pliées, empoussiérées.

Pavillon de tissu, empoussiéré, taché, troué, déchiré.

Préconisations

Dépoussiérage, nettoyage.

Mesures de conservation préventive et/ou de restauration sur les points de tensions, déchirures, trous.

Dispositif de conditionnement adapté pour la bannière et pour les médailles associées.

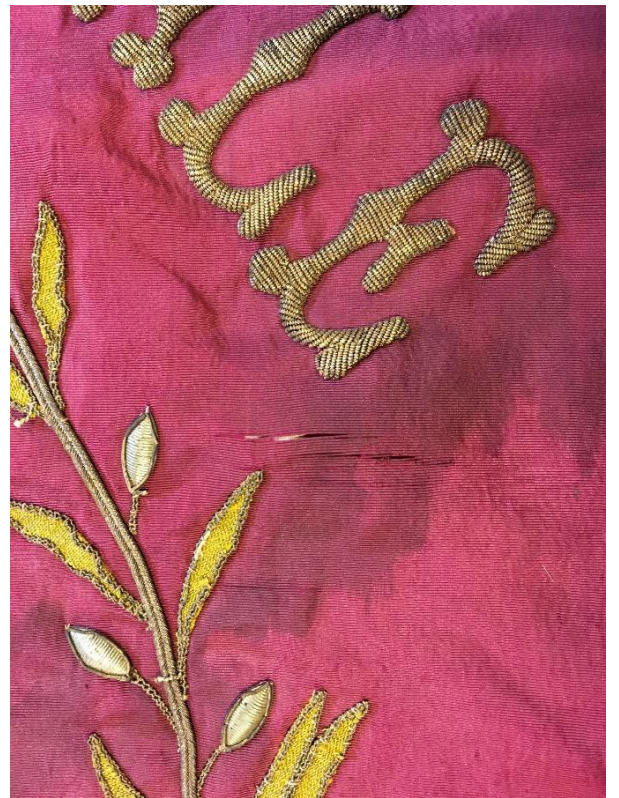
Avignon, le 16 mai 2021

Blandine Silvestre

Conservateur délégué des antiquités et objets d'art



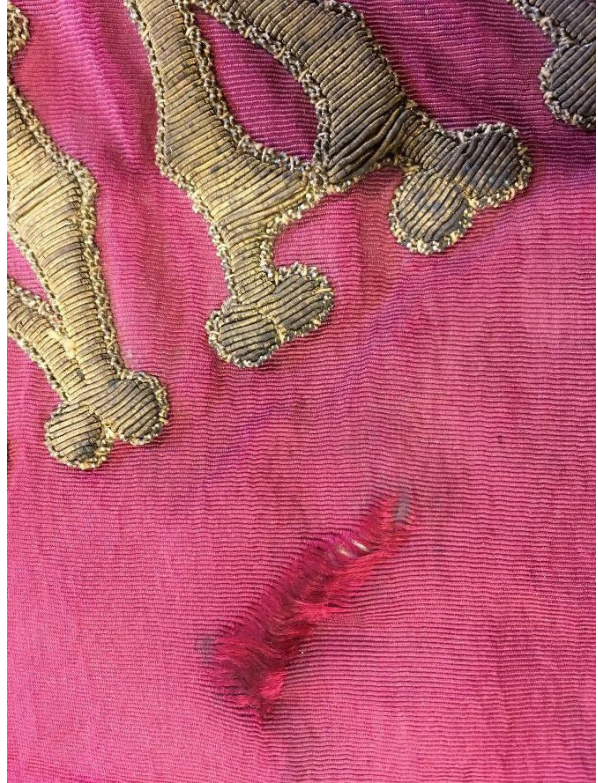












Références

Sur la plateforme POP du ministère de la Culture, au moins 11 bannières de sociétés musicales sont référencées dont plus de la moitié bénéficie d'une protection IMH au titre objet.

La période de création de ces bannières va de la seconde moitié du XIXe siècle à la première décennie du XXe siècle.

Aucune d'entre elles ne provient de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.